Envoyé en préfecture le 16/07/2025
Reçu en préfecture le 16/07/2025
Publié le
ID : 025-200073997-20250710-DEL_2025_07_07-DE

Pays de Maîche
Communauté de Communes

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 10 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le dix du mois de juillet,
A la salle des Fêtes de SAINT-HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 4 juillet 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Christel PILLOT, Lydie LAB, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Christophe JANIN, Bertrand LOUVET, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Karine TIROLE, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Yves JUBIN, Dominique LAMBERT, Peggy CORNEILLE, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Alexandre PANTEL donne procuration à Alexandre MONNET, Françoise VIPREY donne procuration à Bertrand LOUVET, Catherine RACINE donne procuration à Francine MISERE, Véronique TATU donne procuration à Karine TIROLE, Patricia PARATTE donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Dany KRASAUSKAS donne procuration à Constant CUCHE, Richard TISSOT donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Boris LOICHOT donne procuration à Noël SAUNIER

Excusés : Bernadette DELAVELLE, Brigitte COURTET, Gérard GENTIT, Nadège MOUGIN, Julien NAEGELEN, Raphaël PEQUIGNOT, Pascal GODIN, Sonia BOICHAT, Nicolas JUBIN représenté par Yves JUBIN, Léon BONVALOT représenté par Peggy CORNEILLE

Absents : Sébastien PARENT, François JACQUOT, Sébastien WOLFF, Yves-Marie PARENT, Francine LA PENNA, Jérôme BOILLON, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Bertrand LOUVET

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 41	Ayant pris part à la délibération : 49

Délibération n° : 2025-07-07	**Objet : RESSOURCES HUMAINES – Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à 3h20 annualisée**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement

250710_Délib_PC_2025_07_07_RH_Création emploi adjoint technique 3h20 annualisée

Envoyé en préfecture le 16/07/2025
Reçu en préfecture le 16/07/2025
Publié le
ID : 025-200073997-20250710-DEL_2025_07_07-DE

des services.

Considérant la réduction du temps de travail d'une ATSEM principale de 1ère classe pour raison de santé,

Considérant que la réduction demandée représente 3h20 annualisées de ménage par semaine,

Considérant la nécessité de service de recruter un adjoint technique pour effectuer la mission,

Considérant l'accord des différentes collectivités,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE de :

-CREER 1 poste d'adjoint technique permanent à temps non-complet à hauteur de 3h20 annualisées par semaine à compter du 11/07/2025,
-METTRE A JOUR le tableau des effectifs,
-INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMAIN

Affiché le : …
Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le …

<u>Délibération adoptée avec</u> :
Voix pour : 49
Voix contre : 0
Abstention : 0

250710_Délib_PC_2025_07_07_RH_Création emploi adjoint technique 3h20 annualisée